des relations d'engagement du corps pastoral bernois, la collaboration avec le service du personnel s'est intensifiée notamment pour assurer la qualité linguistique du corpus de formulaires qui seront désormais utilisés pour la gestion des ressources humaines. L'absence pendant plus de deux mois du responsable suite à un malencontreux accident a rappelé la fragilité du service en terme de dotation. Dans le sillage d'une réorganisation interne adoptée début mai, le service de traduction et de la communication francophone accède au statut de service à part entière de la chancellerie. Ce repositionnement est à saluer puisque c'est tout ce qui a trait à la présence francophone en termes opérationnels qui s'en trouve renforcé. L'adoption quasi concommitante par le synode

d'arrondissement du Jura d'une motion demandant que des efforts soient fournis pour garantir la qualité de la réponse francophone des services généraux est venue en quelque sorte renforcer le service de traduction et de la communication dans ses efforts d'assurer à la partie francophone la meilleure présence possible compte tenu d'une évolution démographique et statistique plutôt défavorable. Le service a également assuré en parallèle les tâches relevant de la communication par la traduction et l'adaptation de la quasi-totalité des communications à la presse et en répondant avec fiabilité aux sollicitations des médias notamment ecclésiaux, par exemple en marge d'un débat organisé à Bienne sur les questions climatiques par le mensuel «Réformés».

Service de la communication

Loi sur les Eglises nationales et changements au niveau du personnel

Adrian Hauser responsable du service de la communication

Au cours de l'année sous revue, le service de la communication a lui aussi été très occupé par la mise en œuvre de la nouvelle loi sur les Eglises nationales. Une série de textes expliquant ce qui changera ou restera pareil pour les paroisses ont été rédigés et publiés à intervalles réguliers dans la newsletter et dans ENSEMBLE. Les textes précisaient également quels sont les interlocutrices et interlocuteurs chargés des différents domaines à la Maison de l'Eglise.

Comme chaque année, les Eglises réformées ont été présentes au salon du mariage MariNatal et à la BEA avec un stand œcuménique. Au salon MariNatal, les couples ont pu recevoir des conseils de pasteures ou pasteurs et de prêtres au sujet du mariage religieux. La participation à la BEA était placée sous le thème du bénévolat. Les per-

sonnes intéressées ont pu déterminer le type de travail bénévole idéal pour elles à l'aide d'un système informatique spécialement développé à cet effet, le «Talentfinder». Lors de la BEA, le certificat «Coq Vert» a été officiellement remis à la Maison de l'Eglise. L'année 2019 a été marquée par plusieurs changements au niveau du personnel. Ainsi, Hans Martin Schaer, responsable pendant de nombreuses années du service de la communication, est parti à la retraite. Il a passé le témoin à Adrian Hauser, jusque-là responsable suppléant et rédacteur d'ENSEMBLE. A la suite de ce changement, Karin Freiburghaus a repris la rédaction d'ENSEMBLE à titre intérimaire jusqu'à fin 2019. Enfin, nous avons pu augmenter nos effectifs avec l'arrivée de Carmen Binageli, nouvelle assistante administrative.

Chancellerie de l'Eglise

Chancelier

Christian R. Tappenbeck

Service de la chancellerie

Ursula Furter (responsable jusqu'au 30 novembre 2019) Prisca Lanfranchi (responsable depuis le 1^{er} décembre 2019) Carmen Binggeli (depuis le 1^{er} mars 2019) Käthy Buntschu (depuis le 1^{er} août 2019) Barbara Trachsel

Service de la communication

Hans Martin Schaer (responsable, jusqu'au 30 septembre 2019 Adrian Hauser (responsable, depuis le 1er octobre 2019) Bertrand Baumann (responsable communication francophone) Nadya Rohrbach (depuis le 1er mai 2019) Adrian Hauser (rédacteur responsable ENSEMBLE jusqu'au 31 décembre 2019) Nathalie Ogi (rédactrice ENSEMBLE) Karin Freiburghaus, Heidi Hänni, Carmen Binggeli (depuis le 1er mars 2019) Nadja Rauscher (depuis le 1er novembre 2019) Alena Bucher (du 1er août au 31 décembre 2019) Damian Kessi, ambassadeur de la Vision (jusqu'au 31 juillet 2019) Dorothee Wenk, ambassadrice de la Vision (depuis le 1er juillet 2019)

Service juridique

Christian R. Tappenbeck (responsable jusqu'au 31 juillet 2019) Andreas Mosimann (responsable depuis le 1^{er} août 2019) Roger Juillerat, Ursula Sutter-Schärer Delia Sauer (depuis le 1^{er} septembre 2019) Nicole Schrepfer

Service de traduction

Bertrand Baumann (responsable) Nadya Rohrbach (depuis le 1^{er} mai 2019)